



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Communiqué de presse

UE/AGCS/diversité culturelle : les régions se rallient à Jacques Chirac

Strasbourg, 4/02/2003 – L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) soutient la récente proposition du Président français Jacques Chirac, qui a plaidé en faveur de l'adoption d'une Convention internationale sur la diversité culturelle. Pour Bruno Hosp, Ministre de la Culture de la Province du Tyrol méridional et Président de la Commission Culture et Education de l'ARE, l'initiative française reprend les demandes de la Déclaration de Brixen 2002 des Ministres régionaux européens de la Culture et de l'Education. *"Les régions sont fortement opposées à la soumission de la culture, des médias et de l'éducation aux intérêts commerciaux illimités et à la libéralisation prônés par le GATS-AGCS"*.

Les régions insistent sur la nécessité d'exclure ces secteurs, principalement les services publics, des négociations en cours de le GATs-AGCS et se montrent critiques envers la pression qu'exerce le Commissaire européen en charge du Commerce sur les Etats membres pour plus d'offre et de demande en matière de la libéralisation. L'ARE est aussi prête à combattre les tentatives de la Commissaire Viviane Reding de faire de la culture plus qu'un domaine d'appui au niveau européen.

A cet égard, Bruno Hosp a appelé les membres de la Convention sur l'avenir de l'Europe à résister à toute tentative d'introduction du vote à majorité qualifiée pour les décisions relatives à la culture, aux médias et à l'éducation dans le nouveau traité constitutionnel... Les régions voient dans le vote à l'unanimité une véritable protection contre la commercialisation de la culture et de l'éducation. *"La compétence exclusive en matière de culture, de médias et d'éducation doit rester la prérogative des Etats membres ou, comme c'est parfois le cas, des régions. Cette exclusivité et le principe du vote à l'unanimité devraient être maintenus en général et non pas seulement dans le cadre des accords commerciaux internationaux tels que le GATS-AGCS"* a conclu Bruno Hosp.

Contacts ARE :

Franz-Josef Stummann ou Doris Materne, Commission Culture, Education & Formation, Tél. +33 3 88 22 74 47 ou 43,
E-mail : f.stummann@a-e-r.org ou d.materne@a-e-r.org
Barbara Skoczylas-Thauront ou Francine Huhardeaux, Service Presse & Communication, Tél. +33 3 88 22 74 46 ou 49,
E-mail infopresse@a-e-r.org, Site web : www.a-e-r.org